

placer 200,000 volumes sur les nouveaux rayons. A plusieurs reprises, le comité de la Bibliothèque avait donné son approbation au projet proposé, malheureusement, il ne fut pas mis à exécution. Ce plan permettait aux bibliothécaires de consacrer tout le rez-de-chaussée de la rotonde aux ouvrages dont les députés ont un constant besoin et aurait dégagé les galeries d'un nombre considérable de volumes. Il faut espérer que le Parlement trouvera les moyens de fournir à la Bibliothèque cet espace devenu absolument nécessaire.

En attendant, le département des Travaux Publics fait préparer quelques chambres dans le soubassement du Sénat afin de diminuer l'encombrement sur le parquet de la Bibliothèque. Cette augmentation d'espace sera très appréciée.

On trouvera ci-jointe la liste des dons faits à la Bibliothèque pendant l'année.

Parmi ces dons, les bibliothécaires désirent mentionner d'une manière spéciale les suivants:—

De la part du Comte de Crawford, K.T. LL.D.

1. A Bibliography of Royal Proclamation (1485-1714) under the Tudor and Stuart Sovereigns. 2 vols. Folio, London, 1910.
2. Bibliotheca Lindesiana. Catalogue of Printed Books preserved at Haigh Hall, Wigan, England. 3 vols. Folio, London, 1910.
3. De la part de Messrs Kegan, Paul Trench, Trübner & Co., Frank Brangwyn and His Work, London, 1910. Les gravures sont coloriées et l'ouvrage est d'une grande valeur artistique.

La liste des livres déposée en vertu de la loi protégeant la propriété littéraire se trouvera comme d'habitude parmi les documents de la session lorsqu'ils seront publiés.

Le catalogue annuel des livres ajoutés à la Bibliothèque est en ce moment sous presse et sera distribué dans quelques jours.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général du Parlement.
MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

OTTAWA, 16 novembre 1911.

(Pour l'appendice à ce rapport, voir Documents de la Session, No 33.)

M. Borden remet un message de Son Altesse Royale le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

ARTHUR.

Son Altesse Royale transmet à la Chambre des Communes copie d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable Frederick Debartzch Monk, ministre des Travaux Publics, l'honorable George Hasley Perley, l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Douanes, et l'honorable William James Roche, Secrétaire d'Etat, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts Révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 15 novembre 1911.

Sur motion de M. Borden, il est résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

THOMAS SIMPSON SPROULE,
Orateur.